

# Historique du parc des Evaux de 1922 à 2021 - dans le contexte d'aujourd'hui

Pour mieux comprendre  
la position des riverains et des associations aujourd'hui



*Vieux chênes des Evaux © 2021 Beat Lowensberg*

Recherche et écriture Margareth Robert-Tissot  
Association pour la Sauvegarde de Confignon et environs

Jean Hertzschuch  
Sauvegarde Genève

**Le domaine des Evaux s'étend sur une surface de 51 hectares : 27 ha sur Onex, 19 ha sur Confignon et 5 ha sur Bernex.**

L'Association du Golf de Genève fut fondée en 1922 par Edouard Weber directeur des Intérêts de Genève ainsi que par quelques diplomates de la Société des Nations. La création du golf d'Onex sur le terrain des Evaux devient réalité et le roi des Belges, en exil, aimait venir y jouer. A la fin des années soixante, l'Etat de Genève souhaite réaliser des constructions sur les terrains des Evaux. Il rachète en deux temps le domaine. En 1966, achat d'une importante parcelle de la propriété par l'Etat de Genève et la commune d'Onex, puis le 29 mai 1969, la totalité des terrains restants. Le golf club de Genève doit dès lors se déplacer; il s'installe à Bessinge sur la commune de Vandoeuvres. (Mo2265A mémorial Grand Conseil).

Ce parc fera l'objet de bien des convoitises de la part des communes et de l'Etat :

1. **En janvier 1971**, les genevois apprennent par la Tribune de Genève que par décision du Conseil d'Etat du 15 juin 1971, l'Université devrait se développer selon 3 pôles : Ville de Genève, les Evaux et Vessy-Pinchat. A l'exception de la Faculté de médecine, l'Université envisage de déménager sur les terrains de l'ancien golf d'Onex racheté par l'Etat. L'UNIGE opterait ainsi pour un campus périphérique sur le modèle adopté à Lausanne avec Dorigny dès le début des années 1960.<sup>1</sup>

Depuis cette date, des débats animés débutent au Grand Conseil et dans les communes pour le classement de ce terrain en zone de verdure.

2. **En 1974**, suite à une pétition intitulée « protection du site naturel de la presqu'île de Loëx et de l'ancien golf d'Onex » lancée par l'Alliance des Indépendants, suivie d'un projet de loi déposé par Madame Erika Sutter, députée et Monsieur Jean-Claude Cristin, député et ancien maire d'Onex, le Grand Conseil débatta pendant une décennie du sort des terrains des Evaux.

Après divers projets de lois, motions et rapports de commissions ou du Conseil d'Etat, un compromis est trouvé en classant en zone de verdure une très grande partie des 51 hectares des Evaux tout en laissant une partie de la zone sud en zone de verdure avec aménagements sportifs légers : **le classement du domaine des Evaux en zone de verdure aboutit enfin.**

---

<sup>1</sup> Source : Université de Genève 1976

3. **En 1976**, un plan d'aménagement est divulgué par la Tribune de Genève du 4 mai 1976 comprenant l'implantation de **bâtiments universitaires** dans la partie sud du terrain en deux temps 1985 et 2000. Un projet de **logements et de bâtiments sociaux et culturels**, puis de **lourds aménagements sportifs (stade, piscine, patinoire, halle de sport, etc...)** ont aussi fait partie du même plan d'aménagement. Si ces projets avaient été réalisés, la vie locale en aurait été bouleversée car cela aurait engendré la création de nombreuses infrastructures complémentaires.

L'inquiétude des riverains face à ces projets a donné naissance à un mouvement d'opposition d'habitants qui organisera le 23 mai 1976 un grand pique-nique sur le golf d'Onex avec les autorités et les populations locales pour débattre de ces projets, avant qu'il ne passe au Grand Conseil en décembre de la même année. Les projets seront finalement abandonnés.

4. **En 1978**, la réalisation d'une piste cyclable est étudiée par le Conseil municipal de la Ville de Genève. *« A cette époque, le vélo servait surtout à effectuer des randonnées dans la nature et non à se déplacer comme aujourd'hui et comme cela nécessitait un minimum d'infrastructure, cette piste ne pouvait que nuire au caractère heureusement encore agreste de la région »*. Le projet fut abandonné pour protéger la nature et la forêt en particulier.<sup>2</sup>
5. **En 1982**, la création d'un golf avait fait l'objet d'une pétition demandant la création d'une école de golf aux Evaux. Cette pétition avait recueilli 1400 signatures. Le projet s'est perdu dans les tiroirs du Conseil Administratif de la Ville de Genève de cette époque. Il était déjà reproché à l'Etat de ne pas réfléchir à long terme et d'effriter les 51 ha tous azimuts.
6. **Le 10 mai 1983**, il y a 35 ans, le Conseil municipal d'Onex accepte le tracé de la future route d'accès aux Evaux qui traversera le parc, par la délibération No 865 B. Cette décision suscite immédiatement une vive réaction du Mouvement d'Habitants Onésiens. Un référendum est lancé qui récolte 2200 signatures. Le scrutin a lieu le 20 novembre 1983. Par 2264 voix contre 959, la population d'Onex, désavoue ses autorités et prouve son attachement à la préservation de son patrimoine et sauve son parc des Evaux.
7. **En mai 1986**, un postulat pour créer un golf populaire de 9 ou 18 trous aux Evaux est discuté au Conseil Municipal de la Ville de Genève le 10 septembre. La restructuration du site des Evaux est en cours et pour en profiter, les autorités municipales proposent d'y implanter de nouvelles installations sportives. Les conseillers municipaux d'Onex sont inquiets que 10 ha soient consacrés à un golf avec pose de barrières de protection qui

---

<sup>2</sup> Mémorial Ville de Genève, séance du conseil municipal du 21 septembre 1977, No 1200.

empêcheront la population de se promener. Le postulat est refusé par 20 voix contre 15 et 12 abstentions.<sup>3</sup>

8. **En 1997**, une convention avec le WWF protège les parties à l'Est et à l'Ouest des équipements existants et limite les possibilités d'aménagement d'installations dans la partie centrale, avec pour objectif de concilier les intérêts des défenseurs de l'environnement naturel avec ceux des sportifs, mais aussi des randonneurs, des pique-niqueurs et de l'ensemble des usagers du site. (PDCom de Confignon 2006)
9. **En 2004**, inauguration du débarcadère Onex-Evaux au bord du Rhône.
10. **En 2010**, une deuxième tentative de création d'une route d'accès aux Evaux est annoncée. Les habitants de la région du parc ont été convoqués le 8.11.2010 par la Fondation qui a présenté un projet de trois tracés de routes de 7 mètres de large pour acheminer un bus TPG jusqu'au restaurant (projet quasiment identique à celui de 1983). L'accueil par les riverains de la création de cette nouvelle route a été si peu enthousiaste que le projet n'a jamais dépassé le niveau de cette séance d'informations. Le Conseil Municipal d'Onex en a parlé 10 jours plus tard (PV 16.11.10 page 14846) et par la suite le projet n'est jamais réapparu.
11. **En 2018**, étude, puis validation en 2019 de la nouvelle image directrice des Evaux par la Fondation prévoyant probablement le déclassement de deux terrains agricoles. Un fait troublant, les commentaires de cette image directrice est indisponible en mai 2021.
12. **En 2020-2021**, l'installation de l'Académie et du pôle football fait l'objet d'une polémique sans précédent :

## Constats

- Mauvaise gouvernance du projet par l'Etat et la Fondation
- Absence de transparence et de concertation - une tentative de mettre les citoyens et les associations devant le fait accompli
- Atteintes environnementales avérées :
  - ✓ sites protégés d'importance cantonale, fédérale, européenne et internationale
  - ✓ corridors écologiques et biotopes classés
  - ✓ espèces faune et flore menacées
- Problèmes d'accessibilité au parc et de mobilité parasite dans les quartiers riverains vont se succéder.

---

<sup>3</sup> Mémorial des séances du conseil municipal de la Ville de Genève du 10 septembre au 15 décembre 1986

## Actions entreprises par les associations pétitionnaires depuis juin 2020

- Lancement d'une pétition cantonale et communale (Genève, Lancy, Onex, Confignon et Bernex) - À ce jour (26 mai 2021), la pétition compte près de 3800 signatures.
- Auditions des communes et du Grand Conseil
- Deux conférences de presse
- Mises à contribution de la loi sur la transparence et médiation

Des oppositions et recours nombreux sont à craindre de la part des citoyens, riverains et associations.

13. **En 2023**, mise en service de la passerelle piétonne reliant le parc des Evaux au Lignon ce qui facilitera l'accès au parc mais augmentera le nombre de promeneurs.<sup>4</sup>
14. **En 2024**, démarrage du chantier de la Voie verte : la création d'un axe cyclable performant entre l'avenue des Grandes Communes et les Evaux (axe Bernex-Jonction) aura une incidence sur les cheminements actuels du parc.<sup>5</sup>
15. **Le futur**, les plans d'urbanisation régionaux prévoient l'accueil de plusieurs milliers de nouveaux habitants et d'étudiants dont un nombre considérable utilisera les Evaux sous différentes formes (promenades, sports ludiques, détente, etc.).

---

*C'est pourquoi, les associations ne souhaitent pas l'arrivée du pôle football cantonal et de l'Académie du Servette FC aux Evaux.*

---

## Gestion du parc

1. **En 1973**, cinq communes : Ville de Genève, Lancy, Onex, Bernex et Confignon, signent une convention liant les communes à l'Etat de Genève pour la mise à disposition des terrains à un groupe intercommunal. aménager et exploiter en commun le parc et y créer une zone sportive. Le parc prend le nom de « Centre intercommunal de détente,

---

<sup>4</sup> Plan directeur communal d'ONEX de septembre 2014 - p. 58

<sup>5</sup> Plan directeur communal d'ONEX de septembre 2014 - p. 58

de loisirs et sports des Evaux »

2. **En novembre 1977**, lors de cette législature à Confignon, deux résolutions « écologiques » sont votées, l'une concernant l'opposition contre l'autoroute de contournement et l'autre pour la non-urbanisation des Evaux (grâce à l'intervention de l'association pour la Sauvegarde de Confignon). Une fraction du Conseil municipal de l'époque a également refusé le règlement des Evaux afin de préserver l'environnement et la qualité de vie.<sup>6</sup>
3. **En 1982**, création de la Fondation des Evaux le 3 juin, entité autonome de droit public d'intérêt communal, à but non lucratif, en charge de la gestion et du développement du Centre intercommunal de sports, loisirs et nature des Evaux, suite au vote du Grand Conseil de la loi approuvant ses statuts.
4. **En 1993**, il est conclu entre la Fondation des Evaux et l'Etat de Genève un droit de superficie valable jusqu'en 2039.
5. **En juillet 2016**, audit de légalité et de gestion pour mauvaise gouvernance de la Fondation des Evaux par la Cour des Comptes – rapport 108.

---

<sup>6</sup> Source : Journal L'Aire socialiste, no 13, novembre 1977

## Annexe 1

Plan Directeur communal de Bernex de juin 2011  
Fiche 5.7. Parc des Evaux

[https://ge.ch/geodata/SIAMEN/PDL/PDCom\\_Bernex/PDCom\\_Bernex\\_05.pdf](https://ge.ch/geodata/SIAMEN/PDL/PDCom_Bernex/PDCom_Bernex_05.pdf)

Selon le Plan Directeur de Bernex de juin 2011, le parc des Evaux se serait développé sans véritable planification, comme parc de délasserment et d'activités sportives et de plein air.

Son agrandissement de 25 ha jusqu'à la route de Chancy puis en direction de l'Aire (commune de Confignon) lui confère une accessibilité accrue et une position stratégique non seulement au sein de la commune mais aussi de toute l'agglomération. Les terrains situés au-dessus de l'autoroute présentent des contraintes de constructibilité très importantes pour des questions de statique liées au tunnel souterrain (largeur 50 mètres) La présence d'un gazoduc entraîne une restriction de constructibilité sur une bande d'environ 30 mètres.

L'étude de l'accessibilité du parc des Evaux a conclu à la nécessité de développer un master plan pour l'aménagement du parc, sa programmation et son accessibilité en relation avec le développement d'un centre régional à Bernex. Développer un concept paysager qui offre une structure d'accueil pour créer un parc urbain hébergeant des activités qui se développeront progressivement. Projet d'importance régional : financement et partenariat à étudier.

*Les propos de cette fiche qui date de 10 ans nous laissent songeurs. En effet, la « Ferme urbaine », le parc de Vuillonex et la césure verte feraient-ils partie de l'agrandissement du parc des Evaux pour en faire un parc urbain ? Les points traités dans cette fiche nous interpellent car lors du classement en zone de verdure de ce parc, il était clair que seuls des aménagements sportifs légers étaient prévus.*

## Annexe 2

### Plan directeur communal d'ONEX de septembre 2014

[http://ge.ch/geodata/SIAMEN/PDL/PDCom\\_Onex/PDCom\\_Onex0.pdf](http://ge.ch/geodata/SIAMEN/PDL/PDCom_Onex/PDCom_Onex0.pdf)

p. 51 - Une réflexion au sein de la Fondation intercommunale des Evaux doit également être engagée concernant les possibilités d'extension du parc des Evaux sur les espaces agricoles adjacents. Cet équipement, dont le rayonnement dépasse le cadre local, va être soumis à une pression de plus en plus forte en raison des extensions urbaines programmées au nord de Bernex et sur la Plaine de l'Aire et du développement du secteur Praille-Acacias-Vernets (PAV). De plus, la réalisation des projets de Voie Verte d'agglomération, qui traverserait le parc, et d'une passerelle sur le Rhône reliant Onex à Vernier améliorerait l'accessibilité du parc en mobilité douce. Son extension permettrait de répondre à la demande sociale croissante d'espaces de loisirs et de délasserment à proximité des quartiers résidentiels. Cette option d'extension est déjà abordée dans différents documents, qui seront prises en compte dans le cadre de ces réflexions intercommunales (voir chapitre 5.4.3) :

- Plan directeur communal de Confignon.
- Julien Raemy, Plan directeur localisé, Développement d'un concept de parc rural dans les communes de Bernex et de Confignon, Travail de diplôme
- Gestion de la Nature, Mars 2006.
- PSD Bernex.
- Plan directeur des Evaux, en cours d'élaboration.

p. 58 - L'aménagement de la Voie Verte à travers le bois de la Chapelle doit être l'occasion d'une amélioration de cet espace, notamment en hiérarchisant le réseau de cheminements afin d'éviter une dispersion de la (sur)fréquentation.

## Annexe 3

A méditer : Cet extrait de texte concernant les Evaux figure dans le volume du Mémorial « Annexes : objets nouveaux » de la session III des 12, 13 et 19 mars 2015 de la Ville de Genève.

*Extrait Rémy Pagani : « Ensuite, je voudrais encore rappeler qu'un référendum avait été lancé il y a une quinzaine ou une vingtaine d'années parce que certaines communes, notamment celle d'Onex, voulaient « rentabiliser » - entre guillemets - les Evaux en y construisant un stade. Or il s'agit d'un lieu de détente qui doit accueillir la population avec des infrastructures a minima ; c'est ce que souhaitent les Genevois et c'est justement pour ça que la Ville de Genève comme d'autres communes soutiennent cette fondation : elles n'ont pas envie - d'ailleurs, personne n'en a envie aujourd'hui - que ce centre devienne un lieu d'hyperactivité pour les sportifs et d' « hyper-financiarisation », pour ne pas dire autre chose. Cet espace de verdure convient à toutes celles et tous ceux qui s'y rendent, y compris pour pique-niquer. »*

## Adresses de contacts pour les associations pétitionnaires

### **Association pour la Sauvegarde de Confignon et environs (ASC)**

Margareth Robert-Tissot, présidente  
Chemin des Marais, 16  
1232 Confignon  
Tél. 079 691 70 45 / [art1232@bluewin.ch](mailto:art1232@bluewin.ch)

### **Sauvegarde Genève**

Jean Hertzschuch, président  
Chemin Docteur-A.-Pasteur, 30  
1209 Genève  
Tél. 079 624 77 73 / [jean.hertz.ch@gmail.com](mailto:jean.hertz.ch@gmail.com)

## Pétition en ligne à signer

+3800 signatures dont 3738 signatures en ligne y.c. 54 signatures sur papier

<https://www.change.org/sauvons-parc-evaux>

## Table des matières

<b>Historique du parc des Evaux de 1922 à 2021 - dans le contexte d'aujourd'hui .....</b>	<b>1</b>
1. En janvier 1971.....	2
2. En 1974.....	2
3. En 1976.....	3
4. En 1978.....	3
5. En 1982.....	3
6. Le 10 mai 1983 .....	3
7. En mai 1986.....	3
8. En 2004.....	4
9. En 2010.....	4
10. En 2018.....	4
11. En 2020-2021.....	4
Constats .....	4
Actions entreprises par les associations pétitionnaires depuis juin 2020.....	5
12. En 2023.....	5
13. En 2024.....	5
14. Le futur .....	5
<b>Gestion du parc .....</b>	<b>5</b>
1. En 1973.....	5
2. En novembre 1977 .....	6
3. En 1982.....	6
4. En juillet 2016.....	6
<b>Annexe 1 .....</b>	<b>7</b>
<b>Annexe 2 .....</b>	<b>8</b>

<b>Annexe 3</b> .....	8
<b>Adresses de contacts pour les associations pétitionnaires</b> .....	9
<b>Pétition en ligne à signer</b> .....	9
+3800 signatures dont 3738 signatures en ligne y.c. 54 signatures sur papier.....	9